

Programme local de réduction des déchets ménagers et assimilés du Pays de Caux

Lettre d'information n°4

Contact: 02 35 56 15 63 ou mathias.eusebe@smitvad.fr Site internet: www.smitvad.com/prevention.html

Mai 2020

Bilan annuel du programme de réduction des déchets du Pays de Caux

Depuis 2011, le Smitvad participe en collaboration avec ses communautés de communes adhérentes au Programme Local de Prévention des Déchets du Pays de Caux. L'objectif principal du nouveau programme est de réduire de 10% le tonnage de Déchets Ménagers et Assimilés ou DMA (ordures ménagères résiduelles ou OMr + tri sélectif + déchèteries) produit par habitant d'ici 2020 par rapport à l'année 2017, considérée comme année de référence.

De la difficulté à réduire les apports en déchèterie!

Evolution des tonnages par habitant entre 2018 et 2019 et 2011 et 2019 sur le territoire du Smitvad

Année	OMr	Tri sélectif			déchetteries													
		recyclables (hors verre)	verre	TOTAL tri	TOTAL OMr + tri	déchets verts	encombrants	gravats	sioq	féraille	mobilier	cartons	DEEE	textile	MQQ	Autres	TOTAL déchè- teries	TOTAL DMA
2019	188	64	48	112	300	209	64	53	32	19	22	9	10	4	2	6	432	731
2018	191	63	46	110	300	217	61	52	31	19	20	9	10	4	2	6	431	731
2018-19	-1%	2%	3%	2%	0%	-4%	6%	1%	2%	2%	10%	5%	0%	3%	12%	14%	0%	0%
2011	283	44	42	86	369	208	67	71	23	17	0	6	8	2	2	2	406	775
2011-19	-34%	45%	13%	30%	-19%	0%	-4%	-26%	40%	12%	/	55%	25%	113%	37%	223%	6%	-6%

Entre 2018 et 2019, on constate très peu d'évolution dans la répartition des différents types de déchets sur le territoire. Cette stagnation, et en particulier la difficulté que nous observons à orienter à la baisse les tonnages de déchèteries laisse à penser que l'objectif de réduction de 10% d'ici 2020 ne sera probablement pas atteint, d'autant plus suite à la pandémie de Covid-19 qui a très largement rebattu les cartes au niveau des comportements de chacun vis-à-vis des déchets.

Prenons un peu de recul, nous sommes sur la bonne voie!

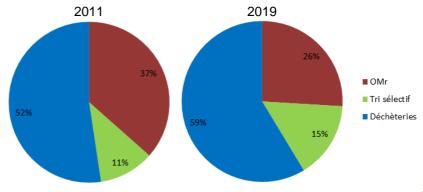
Toutefois, regarder l'évolution des tonnages sur une période plus longue permet d'être optimiste pour la suite.

En effet, en comparant les données de 2011, année à partir de laquelle la mission prévention des déchets a été déclinée à l'échelle du SMITVAD, avec celles de l'année passée on constate que :

- le poids d'OMr a chuté de près de 100 kg/hab/an (-34%),
- le poids de DMA a diminué de près de 45 kg/hab/an sur la période (-6%),
- la part de déchets triés par les habitants (tri sélectif + déchèteries) est passée de 63% à 74%.

En clair, cela signifie que les habitants du territoire produisent moins de déchets et que ceux-ci sont davantage valorisés.

Ainsi, si l'on tient compte de la part des OMr transformée en compost par l'usine de tri-extraction-méthanisation de Brametot, on peut estimer qu'en 2019 près de 85% des déchets produits sur le territoire ont été valorisés sous diverses formes (compost, recyclage matière, valorisation énergétique...).



Cette lettre d'information est semestrielle et vous tient informés des dernières avancées du programme.

3 solutions pour moins de déchets verts!

Suite au succès fin 2018 du **dispositif d'aides** pour encourager les habitants à s'équiper de **matériel de jardinage durable** permettant de limiter la production de déchets verts (broyeurs de végétaux et tondeuses mulching), le comité syndical a décidé de prolonger celui-ci jusqu'au 30 avril 2020.

Au total, sur ces 2 opérations, ce sont **327 dossiers qui ont été subventionnés** (soit environ 1% des foyers), pour un montant total proche de 85 000 €.

D'après nos estimations, cela devrait permettra de **réduire de 430 tonnes par an** la production de déchets verts, tout en évitant plus de 3000 voyages en déchèteries pour les usagers. Il faut dire que les seuls **déchets verts représentent 30% du tonnage total de déchets ménagers** et assimilés produits sur le territoire du Smitvad.



Principaux résultats des aides au jardinage durable attribuées en 2018 et 2020

Type subvention	Nombre de subventions accordées	Total des dépenses subventionnées (en €)	Total des aides accordées (en €)	Total des surfaces de terrains (en m²)	Total des surfaces de pelouses (en m²)	Total des longueur de haies (en m)	Poids de déchets verts évités annuellement (en tonnes)	Nombre annuel passages en déchèterie	Nombre de passages en déchèterie évités
Achat broyeur	48	31001	7525	167923		9428	9	639	320
Achat tondeuse	264	510999	75876	704698	400642		401	5285	2643
Achat kit mulching	12	1058	529	21601	18750		19	181	91
Location broyeur	3	860	688	31672		1072	1	32	16
TOTAL	327	543917	84618	925894	419392	10500	430	6137	3069









Lors de son lancement, le programme prévoyait également la mise en place d'un service de broyage à domicile avec l'achat d'un broyeur de végétaux professionnel permettant d'intervenir en déchèterie et chez les particuliers. Cette idée pourrait s'avérer complémentaire du dispositif d'aide qui, malgré son succès considérable, n'a pas vocation à être pérennisé.





Enfin, le service associé à l'action **compostage domestique** (matériel à prix réduit + formation à domicile par un maître composteur), proposé depuis 2012, est toujours d'actualité. Pour en bénéficier, veuillez vous rapprocher de votre **communauté de communes.**







